6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphonez à LILLE N° 1.02 à ROUBAIX N° 3.28 à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — 3 Mois / 6 Mois / 1 An
Nord et Départements limitrophes . . . . . 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.
Autres départements. . . . . 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le numéro 5 Centimes

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Vendredi 22 JUIN 1906

Le Ministère devant la Chambre : Fin du débat

VOTE DE CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

LES FAITS DU JOUR

LA DISCUSSION DES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT S'EST TERMINEE, A LA CHAMBRE, PAR L'ADOPTION D'UN ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE AU MINISTERE, VOTE PAR 470 VOIX CONTRE 87.

LES MINISTRES SE SONT REUNIS EN CONSEIL DE CABINET.

UN DINER A ETE OFFERT AU ROI DU CAMBODGE A L'ELYSEE. DES TOASTS ONT ETE PORTES PAR M. FALLIERES ET LE ROI.

A LA COUR DE CASSATION, LE CONSEILLER RAPPORTEUR A DEMONTRE QUE RIEN NE S'OPPOSE A L'EXAMEN DE LA DEMANDE EN REVISION DU PROCES DREYFUS.

COMPTONS NOS MORTS

La Société houillère de Liévin a fait paraître une brochure dans laquelle un écrivain anonymé a la prétention de dire la vérité, toute la vérité sur la grève des mineurs et particulièrement sur les événements des 17, 18, 20 et 21 avril.

Il m'importe peu de connaître l'auteur de ce factum stupide et mensonger. Je m'étonne seulement que la Compagnie de Liévin, si chiche de ses deniers, ait cru devoir dépenser son argent pour la publication de semblables balivernes et de calomnies aussi inutiles. Que ce soit M. Simon, un de ses ingénieurs ou un des ouvriers qu'il a recherchés pendant la grève qui a écrit ce papier, il a manqué son but. On n'est ni aussi naïf ni aussi venimeux.

L'auteur a été partout, a tout vu, a tout entendu ; il n'y a pas de pierre qui ait été lancée sans qu'il en indique le départ, qu'il la suive dans sa trajectoire et marque sa place sur une cuirasse ou sur un casque. Les carreaux cassés sont dénombrés méticuleusement ; les poteaux télégraphiques ne sont pas oubliés, ni les fils non plus. Tel gendarme est resté huit jours avec un œil au beurre noir ; tel autre est monté à cheval à telle heure, à tel endroit. C'est prodigieux de précision.

Les écrivains militaires sauront désormais où ils peuvent prendre des leçons de description et nos stratèges des leçons de tactique. Soult en baverait, comme on dit, si depuis longtemps il n'avait réglé ses comptes avec les mortels.

Malheureusement, le porte-plume de la Compagnie de Liévin a voulu forcer son talent et pour avoir voulu trop prouver, il n'a prouvé qu'une chose : c'est qu'il voudrait bien mettre au compte du Vieux Syndicat la responsabilité de la grève et des émeutes. Y a-t-il réussi ? C'est ce que nous allons voir.

Je l'ai dit lundi à la tribune de la Chambre, les émeutes ont été voulues, cherchées, préméditées par ceux qui, seuls, pouvaient en profiter. La grève durait déjà depuis cinq semaines, le referendum avait donné des résultats inattendus, la résistance au lieu de faiblir s'organisait, nos militants parcouraient le bassin invitant les ouvriers à rester calmes, à maintenir leurs revendications. Il fallait aviser aux grands moyens et on avisa.

Comment se fait-il que ce soit la Compagnie de Liévin qui ait pris à tâche d'expliquer le rôle du Vieux Syndicat dans les émeutes ? Pourquoi veut-elle ignorer les manifestes flétrissant les agitateurs que nous avons publiés ? Pourquoi cette sortie brusque contre une organisation ouvrière qui a donné maintes preuves de sagesse, de prudence et de calme ? Pourquoi tous ces mensonges, dans une brochure inutile ? Pourquoi cette défense non déguisée de la bande innommable dont les chefs indignes se cachaient pendant que nous nous jetions, Lamendin et moi, entre les soldats et les mineurs pour empêcher un nouveau Fourmies ?

Pourquoi ? Mais parce qu'il fallait pallier l'effet de nos révélations sur le véritable rôle des Compagnies dans la grève. On a senti que la vérité allait enfin être connue et que les choses pouvaient mal tourner avec une majorité qui a dans son programme l'annexion au domaine public des monopoles scandaleux octroyés à des gens qui sont surtout ennemis de la République. Et alors, la Compagnie de Liévin s'est offerte sans doute pour parer le coup.

Seulement, elle a mal choisi son avocat. Le récit de celui-ci contient, en effet, un aveu caractéristique. Il reconnaît que les bandes qui ont saccagé la maison Reumaux sont parties de Liévin et il dit que cette affaire était PREMEDITEE.

Que faisaient donc les agents de M. Clemenceau ? Comment, l'affaire était *préméditée*, la Compagnie de Liévin le savait, et la préfecture, et M. Rodière, et les gendarmes et les généraux l'ignoraient ?

Comment, l'affaire était *préméditée* et on laisse les bandes parcourir les cinq kilomètres qui séparent Liévin de Lens, et personne ne les signale ?

Comment, l'affaire était *préméditée* et alors qu'on avait mis des soldats partout, l'immeuble vacant attenant à la maison Reumaux restait vide ?

Nous avions tous la conviction que les Compagnies voulaient des bagarres pour provoquer l'envoi de troupes. Nous en avons la preuve maintenant et c'est M. Simon qui nous la donne naïvement.

La Compagnie de Liévin n'est pas plus heureuse lorsqu'elle parle des dents cassées, des lèvres fendues, des bras et crânes fracturés.

Je ne trouve pas d'excuse aux excitations d'individus tarés que le Vieux Syndicat et ce journal ont été seuls à combattre, et je déplore avec autant de sincérité qu'un autre, la mort du lieutenant Lautour.

Mais puisque nous faisons nos comptes, comptons.

Douze cents de nos camarades sont morts victimes de la rapacité et de l'incurie de Courrières ; des centaines d'autres sont allés en prison et les coupes sombres de Liévin et d'ailleurs ont mis sans pain des milliers de femmes et d'enfants.

Le lieutenant Lautour est vengé. Quand donc vengera-t-on les nôtres ?

Emile BASLY,
Député du Pas-de-Calais.

LA SURPRODUCTION

Un des dangers de notre temps est l'excès de la production en regard de la consommation. Il sort de l'usine et de la manufacture plus que les besoins du public ne le demandent et c'est pour ce motif que tous les peuples s'efforcent de trouver des marchés nouveaux, afin d'avoir un nombre d'acheteurs en rapport avec les marchandises à écouler.

Dans ces conditions, la limitation des heures de travail paraît le meilleur remède, le plus pratique, afin d'équilibrer la force créatrice avec la puissance d'usure des objets.

Seulement, cette limitation peut devenir ruineuse pour un peuple, s'il est le seul à l'insérer dans ses lois. La concurrence étrangère serait impossible à affronter, sinon chez soi, car on pourrait se défendre par des droits de douane, au moins dans le reste du monde : toute exportation serait interdite.

Des conventions internationales à cet égard, au contraire, serviraient tous les pays, puisque tous souffrent du même mal et sont en présence des mêmes embarras.

Pourquoi les gouvernements ne s'y prêteraient-ils pas ? Leur intérêt est identique à celui des autres Etats.

Le ministère a fait savoir qu'il songeait à proposer une conférence pour tâcher d'empêcher la fraude dont le fisc souffre et souffrira plus encore le jour où l'impôt sur le revenu sera établi et la loi de succession réformée. L'œuvre à laquelle il veut convier est difficile, parce que l'argent se terre aisément de nos jours ou prend une fuite si rapide qu'on ne sait où le rejoindre ; mais la limitation des heures de travail ne se présente pas sous un aspect insurmontable.

Vieux blé

On peut voir dans une ferme d'Ainsby (comté de Lincoln) une meule de blé datant de vingt-sept années. Le grain est en excellent état et on y trouverait difficilement un rat. Cette meule appartient à un certain Philip Selbey, fermier bien connu dans la contrée. On explique l'antiquité relative de cette meule par le refus du propriétaire de vendre son blé moins d'un certain prix, qui depuis vingt-sept ans n'a pas encore été atteint sur les marchés.

Il existait jadis, dans le Berry, un certain comte de Breugne, qui garda dans ses granges, pendant cinquante ans, d'énormes quantités de blé, attendant toujours la hausse qui lui permettrait de réaliser la forte somme. Mais, un jour, les paysans pillèrent les fermes de M. de Breugne, qui, sans doute, regretta d'avoir trop attendu...

L'AUTOMOBILE POUR TOUS

L'inventeur Edison aurait, d'après un journal américain, découvert dans la Caroline du Nord, d'importants gisements de cobalt.

Edison a le projet d'appliquer cette découverte à l'automobilisme. Il affirme que des accumulateurs au cobalt seraient deux fois moins lourds que les accumulateurs actuels et d'un prix bien inférieur. Bref il espère construire une voiture électrique pour laquelle les frais seront réduits de 55 %.

Acceptons-en l'augure pour les innombrables personnes qui sont encore condamnées à se servir de leurs jambes comme moyen de locomotion.

POPULATION CHEVALINE

Sait-on à combien s'élève — approximativement, s'entend — la population chevaline du monde entier ?

A plus de quatre-vingt millions de têtes ; savoir : Europe, 41 millions ; Asie, 11 millions ; Afrique, 1 million 250 ; Amérique du Nord, 19 millions ; Amérique Centrale et du Sud, 6 millions ; Australie, 2 millions.

En Europe seulement, la Russie compte vingt-deux millions de chevaux. L'Allemagne dépasse 4 millions ; l'Autriche-Hongrie est aussi peuplée en chevaux. Les Iles-Britanniques viennent ensuite avec 3 millions et la France avec 2 millions 900.000 chevaux.

C'est la Grèce qui vient au dernier rang, avec 100.000 têtes environ.

CHRONIQUE

ELLE !...

— Elle ! qui ? questionna Sénéchal.

— Elle, parbleu !

— Elle, la rêvée, l'entrevue, l'exquise et passagère féminité de nos jeunes songes d'avril. Celle que l'on désire sans la rencontrer jamais ou que l'on rencontre trop tard. Elle, la torturante et cependant adorable obsession des nuits sans sommeil, des nuits chaudes où la couche semble hantée. Elle, en un mot : La Femme !

— Poète, va !

— Poète tant que tu voudras, intervint le chroniqueur Pierre Carls en me jetant sa cigarette. Mais Sirvès a raison. Moi qui ne suis qu'un vulgaire journaliste, je l'ai rencontrée, celle-là qu'il vient de nous dépeindre.

— En Chimérie, sans doute ? railla le premier interlocuteur.

— Je n'y fréquente pas. Ici, à Paris, à deux pas, rue Royale.

— Voyons ça ?

— Volontiers.

Il pouvait être dix heures du matin ; je me rendais paresseusement au quai d'Orsay, lorsqu'en traversant la place de la Madeleine, je la vis surgir devant moi, venant de la Concorde.

Sans l'avoir jamais aperçue, je compris que c'était elle. Le rêve !

La secousse que j'éprouvai à son apparition fut tellement violente que je crus m'évanouir.

La matinée, — une matinée d'avril, suivant ton programme, Sirvès — était superbe. Fraîche, lumineuse, avec un gai soleil, léger comme une caresse. Le voisinage de la Seine et des jeunes verdures du jardin des Tuileries mettait dans l'air une sorte de poudroiement diamanté ; cadre délicieux où sa frêle silhouette, encore indécise, se détachait mignonne et troublante.

Elle était brune, assez grande, avec un visage irrégulier, dans lequel on ne voyait que deux yeux. Des yeux lourds, intenses, profonds, uniques, dont l'éloignement ne parvenait pas à affaiblir l'effet.

Nous marchions en sens contraire.

Sa démarche, élégante et souple, donnait à sa taille longue, aux hanches merveilleuses, un très léger balancement.

Elle portait une robe claire excessivement collante. Sa main long gantée retenait une ombrelle de même nuance ornée de dentelles écrues qui semblait, avec un tout petit paquet coquettement ficelé, destiné à lui servir de contenance.

Ses pieds... je n'en ai jamais vu de pareils, et puis vous affirmer que Cendrillon eût envié les écrins mordorés qui en modelaient la cambrure aristocratique et la cheville pleine de promesse et de gracilité.

— Des pieds à marcher en voiture, quoi !

— Justement.

J'avais ralenti le pas, désireux de reculer d'autant la minute où nous nous croiserions. Plus elle approchait, mieux je devinais en elle la femme qui vous prend au premier regard et que l'on ne saurait oublier lorsqu'elle vous a pris. Je souhaitais ardemment que quelque étrange événement, que quelque possibilité non formulée la contraignît à m'adresser la parole.

Bien que rien dans son attitude ne m'y autorisât, j'eus un instant la tentation de l'aborder sous un prétexte futile ; certain, me semblait-il, qu'un mot me suffirait pour entrer irrévocablement dans la vie de celle dont la seule vue me rendait fou.

Que résoudre ? La suivre ? C'est ce que je fis, mais, afin de ne pas attirer trop tôt son attention, j'exécutai la pantomime expressive d'un monsieur qui se rappelle une chose oubliée. M'étant arrêté deux secondes, hésitant, je changeai soudain de direction, en me frappant le front.

— Tu suis... par devant, toi, tacticien !

— C'est le meilleur système. Dis pas à peine nous séparaient la jolie brune et moi. J'entendais derrière mon dos le toc-toc sec et rythmé de ses talons sur le trottoir, encore solitaire à cette heure matinale.

Où pouvait-elle aller ainsi ? Quelle direction me fallait-il prendre ?

Devais-je tourner à gauche pour gagner le boulevard Malesherbes, à droite, pour enfiler celui de la Madeleine ou continuer mon chemin à travers le marché aux fleurs, du côté de la rue Tronchet ?

En proie au trouble le plus anxieusement délicieux, j'épiais jusqu'aux moindres oscillations de sa marche, m'essayant à ouater mes pas, pour deviner plus facilement ses intentions.

Une idée me vint : si elle allait à l'église ? La Madeleine était là, tout près.

Une femme comme cette ravissante inconnue ne pouvait guère aller ailleurs à une heure semblable.

Les élégantes dédaignent les bains publics, ayant à domicile tout le confortable du luxe moderne. Or, javais à coup sûr affaire à une élégante.

Puis, aux bains... elle était trop bien peignée pour s'y rendre et pas assez dépeignée pour en venir. Il fallait donc chercher autre chose.

Une visite, un... rendez-vous, peut-être ?

On ne fait pas les visites à dix heures du matin. L'hypothèse du rendez-vous semblait également inadmissible. Quelque rouée d'ailleurs, que soit une femme qui va voir son amant, elle est toujours plus ou moins émue et ne saurait montrer ce charme digne fait de calme et d'ingénuité.

Décidément, elle devait se rendre à la Madeleine.

Fier d'une aussi ingénieuse déduction, je savourais, par avance, le bonheur que j'éprouvais à lui offrir l'eau bénite de cet air discret et respectueusement admiratif, qui plaît toujours aux femmes, lorsque, brusquement, mon inconnue traversa la chaussée.

Je m'étais trompé.

Sa précipitation fut telle, que c'est à peine si j'eus le temps de la suivre, ou plutôt de la précéder vers les boulevards.

C'était à y perdre son latin.

Nous avions pris le côté opposé à la rue Basse-du-Rempart. Intérieurement, j'en fus ravi.

En effet, pour peu que la course se prolongeât, nous évitions ainsi le Grand Café et le café de la Paix, où je risquais d'être arrêté, ridiculisé par un camarade en train de prendre le vermouth, s'il se doutait de mon amoureux manège.

Restait, il est vrai, le Napolitain !

La marche de mon inconnue se maintenait régulière et sans hésitation. Elle savait évidemment où elle allait. Cette promenade n'était point une flânerie.

Au coin de l'avenue de l'Opéra, j'aperçus et saluai de loin, le gros de Béville.

Dix heures et demie sonnèrent.

La plupart des Parisiens déjeûnent à onze heures, me dis-je ; si mon adorée rentrait tout simplement chez elle ?

C'était assez vraisemblable, et je réfléchis que de cette façon j'apprendrais infailliblement son adresse.

Cette agréable supposition me donnant un nouveau courage, nous atteignîmes ensemble le boulevard Montmartre.

Hem ! Quartier commerçant. Cela devenait étrange.

Mon rôle de suiveur qui précède se compliquait. Les boulevards s'animaient. Deux fois, déjà j'avais failli perdre la piste.

Nous marchions toujours.

Vaguement, je me sentais inquiet et me creusais la tête pour deviner où nous conduirait cette course prolongée.

Un peu avant la rue Montmartre, les petits talons eurent une hésitation, puis, vivement, traversèrent de nouveau la chaussée.

L'imprévu de ce changement d'itinéraire me fit perdre mon avance, très faible, depuis que les passants, plus nombreux, m'avaient obligé à redoubler d'attention. L'inconnue me dépassa. Ce fut à sa suite que je m'engageai dans le faubourg Montmartre dont je suivis le trottoir gauche tandis qu'elle prenait le droit.

Ainsi, vue de trois quarts, avec sa nuque ronde et blanche, où frisottaient ses cheveux fins, relevés à l'anglaise, elle me parut cent fois plus désirable et charmante encore.

Lorsqu'elle traversa pour prendre la rue de Provence, je subis une attirance telle qu'au risque de tout gâter, je la saluai.

Se doutait-elle de ma persévérante poursuite ?

Elle eût, en me frôlant, un regard étrange, mais ne fit pas mine de prendre garde à mon salut

Assez décontenancé, maugréant contre ma sottise, je repris la chasse.

Sa démarche, maintenant, se faisait de plus en plus hésitante et lente. On eût dit qu'elle allait à une corvée.

Plusieurs fois, je crus remarquer qu'elle cherchait à voir du coin de l'œil si je la suivais toujours. Elle ne se retourna cependant pas.

Nous avions traversé la rue Drouot, la rue Chauchat, la rue Le Peltier, la rue Laffitte, la rue Joubert, la rue Taitbout et pris la rue Joubert.

Depuis un instant, nous suivions le même trottoir

Il allait être midi. Allions-nous faire en sens inverse le chemin parcouru depuis deux heures ?

Où diable s'arrêterait-elle ? J'étais éreinté. Elle-même se fatiguait visiblement.

Cela devenait idiot.

J'agitai la possibilité de prendre une voiture, lorsque tout à coup, faisant un crochet, l'inconnue vint droit à moi.

Je fus stupéfait.

— Mon Dieu, Monsieur, me dit-elle, avec un joli regard et une inflexion de voix sobre et posée, il est parfaitement inutile de me suivre plus longtemps. C'est mon adresse que vous désirez, sans aucun doute ? La voici :

Et, très à son aise, la dame me tendit une carte sur laquelle je lus, en proie au plus complet ahurissement :

MADEMOISELLE FLORA
Rue Joubert.

Quand je relevai la tête, je pus constater que mon élégante inconnue venait d'entrer dans une maison dont les contrevents clos ne pouvaient me laisser aucun doute sur l'excentricité de sa profession.

— Tu ne l'as jamais revue, dit Sénéchal, en riant aux éclats ?

— Malheureusement si !

D. BEAUROGER.

ECHOS ET NOUVELLES

LA MANNE

La manne est tombée l'autre jour à Constantinople, comme elle tomba jadis dans le désert de Siu.

La manne des Hébreux était blanche ; celle de Constantinople était jaunâtre et avait la grosseur d'un pois. Il en tomba 30.000 kilos environ. Les villageois en ont fait du pain.

Excellente aubaine en somme. Mais personne n'a cité au miracle et c'est une preuve de plus que la foi s'en va.

LE SERUM BEHRING

D'après une dépêche de Berlin, le docteur Behring annonce qu'il espère soumettre, dans le courant de cette année, aux autorités médicales, son nouveau remède contre la tuberculose.

Il s'agit du sérum dont on a tant parlé, il y a quelques mois, au congrès de Paris.

LE DROIT AUX LUNETTES

Justement ému du nombre des enfants qui, dans les classes pauvres de Londres, ont une mauvaise vue, le London County Council vient de s'occuper de cette question et de la trancher pratiquement.

Chaque enfant examiné spécialement pour la vue et reconu myope ou presbyte, recevra gratuitement les verres qui lui conviennent. Mais cette dépense ne sera pas payée par les contribuables ; elle se trouvera supportée par des contributions volontaires centralisées par une Association à Londres.

Si les parents de certains élèves peuvent payer, ils n'ont à verser que le prix de gros des lunettes.

Les Interpellations à la Chambre

Fin du débat sur la politique générale du ministère. — Discours de MM. Bouveri, Deschanel et Devèze. — Le président du Conseil précise le programme ministériel et pose la question de confiance. — Déclaration de M. Barthou sur le rachat des chemins de fer et de M. Poincarré à propos de l'impôt sur le revenu. — Un ordre du jour de confiance au ministère est adopté par 410 voix contre 87.

Paris, 21 juin. — La Chambre, réunie à deux heures vingt, sous la présidence de M. BRISSON, a continué la discussion des interpellations sur la politique générale du Gouvernement.

Discours de Bouveri

Le citoyen BOUVERI, député socialiste de Saône-et-Loire, a la parole.

— La déclaration ministérielle, dit-il, a affirmé que l'ordre était partout rétabli ; rien n'est moins exact. Les mesures prises par le gouvernement ont troublé l'ordre au lieu de le garantir : c'est ainsi que dans le pays que je représente, le parquet a fait des perquisitions sans objet. On a saisi les dossiers du secrétaire général du syndicat de la fédération des mineurs ; ce sont là des provocations inutiles.

Autre chose, j'ai protesté ici contre la peine de la censure prononcée contre un instituteur de Saône-et-Loire, M. Bretin, qui devait être le concurrent de M. Sarrien aux élections législatives. M. Sarrien a affirmé qu'il ne s'était jamais occupé de M. Bretin. Pourquoi n'est-il pas venu s'expliquer en réunion publique ?

M. SARRIEN. — Je me suis expliqué dans le congrès, où ma candidature a été choisie. Je ne me suis pas occupé de M. Bretin avant les élections ; je ne m'en occuperai pas davantage maintenant.

BOUVERI. — Il n'en est pas moins vrai que cet instituteur a été changé de poste, parce qu'il a été votre concurrent socialiste et je ne saurais trop protester contre cet acte.

La déclaration ministérielle ne donne pas satisfaction aux réclamations des ouvriers mineurs. Les mines donnent des bénéfices considérables ; si on les nationalisait, ces bénéfices iraient dans les caisses de l'Etat, au lieu d'aller aux actionnaires.

Le ministre de l'intérieur a dirigé contre les socialistes des attaques injustes ; il a dit qu'il voulait protéger les ouvriers : il les a, au contraire, empêchés de manifester librement, en mettant partout de la troupe. Je lui demande de ne pas pousser à bout la classe ouvrière par des provocations sans nombre.

L'orateur affirme que, dans l'Aveyron, la loi sur les délégués mineurs a été violée et qu'une circonscription minière a été laissée sans délégué.

M. BARTHOU. — Si vous m'aviez prévenu, j'aurais pu prendre des renseignements, mais, à l'heure actuelle, je ne puis vous répondre. Je suis d'ailleurs prêt à vous donner toutes les explications nécessaires, quand sera discutée prochainement, l'interpellation de M. Basly sur la question minière.

BOUVERI annonce à M. Barthou qu'il l'entretiendra, dans ses bureaux, de faits particuliers aux mines de la Loire.

Il demande au gouvernement d'assurer des débouchés à notre agriculture. Il proteste contre le protectionnisme à outrance qui nous ferme les marchés extérieurs, surtout la Suisse qui est le principal débouché des vins de Bourgogne.

Il demande donc au gouvernement d'assurer au moins l'ancien état de choses, afin de débarrasser les caves de nos vignerons.

Discours de M. Deschanel

M. DESCHANEL constate que M. Jaurès a abordé dès le début de la législature, la question de la propriété.

Il rend hommage à l'esprit de justice qui anime les socialistes.

L'orateur fait une distinction entre la concentration des industries et celle des fortunes. La première tient une place minime dans l'ensemble de la production.

La théorie que la concentration foncière s'accroît ne tient pas devant les faits. Les socialistes allemands, imitant les socialistes français, ne parlent plus de l'expropriation de la petite propriété et ils subordonnent aujourd'hui l'agriculture à l'industrie.

Or, dans l'industrie elle-même, la concentration n'est pas ce qu'on a dit, et il résulte des statistiques établies par Gide que la petite industrie constitue 84 % de l'industrie totale.

Le socialiste allemand Bernstein constate également que la grande industrie n'absorbe pas les industries moyennes ou petites et il en est de même pour le commerce.

M. Jaurès a, d'autre part, prétendu, pour prouver la concentration des fortunes, qu'il y avait en France 15 millions de personnes ne possédant absolument rien.

L'orateur rappelle que M. Poincaré a ramené ce chiffre à 7 millions et demi et que sur ce chiffre, il y a des éléments que l'administration ne peut saisir.

Il accorde cependant que le nombre des personnes ne possédant rien est encore trop grand. Mais la question est de savoir si les fortunes tendent à se concentrer ou si, au contraire, leur diffusion de plus en plus grande est partout la règle.

C'est cette diffusion qui est la vérité, et à ce propos, l'orateur cite encore Bernstein démontrant que le nombre des possédants augmente sans cesse.

Il s'associe à M. Jaurès pour déplorer l'extrême misère ; mais la question est de savoir, si les remèdes proposés par les socialistes sont propres à la faire disparaître.

M. Jaurès s'est prononcé pour l'expropriation avec indemnité ; mais M. Jules Guesde dit que l'expropriation avec indemnité est une utopie, et que les socialistes doivent faire l'expropriation par la violence et révolutionnairement.

L'orateur ajoute que la suppression des intérêts des capitaux est contraire à la justice et à la civilisation. Une première confiscation ne suffirait pas, il faudrait la renouveler tous les jours. Et qui le ferait ? Les mandataires du peuple et leurs créatures ? Croyez-vous que cette abominable tyrannie serait moins odieuse que celle des princes ?

L'orateur montre que, pour faire la réorganisation sociale, il faut au sommet une administration sans laquelle rien n'est possible, et ensuite une règle de répartition des produits. Or, on ne nous apporte aucun des éléments nécessaires pour cela.

L'œuvre de la Révolution est tout l'opposé de ce que les socialistes proposent. La propriété a été établie sur le droit moderne.

Répondant aux critiques de M. Jaurès qui a dit que le parti républicain n'avait pas de programme social, l'orateur dit qu'à un monde nouveau il faut un droit nouveau, mais que la République a son but vers lequel elle marche depuis longtemps.

Il rappelle que c'est la République qui a créé l'organisation syndicale et, à ce sujet, il expose sa théorie qui tend à rendre l'ouvrier co-sociétaire des entreprises de production. L'homme ne sera plus l'outil d'un autre homme.

Le résultat sera définitivement l'accession du travail à la propriété.

Il ajoute qu'il faudra s'attaquer enfin à l'agiotage et à la spéculation malhonnête.

Il énumère les réformes qu'il estime nécessaires à cet effet.

L'orateur préconise la politique d'action dans laquelle tout ce qui sera donné aux réformes sera ôté à la Révolution.

Déclarations de M. Sarrien

M. SARRIEN, président du Conseil, monte à la tribune.

Il dit qu'il lui paraît utile de conclure et de préciser la question qui se pose devant la Chambre.

Certains orateurs ont attaqué le programme et les actes du Gouvernement. Le Ministre de l'Intérieur a démontré que le Gouvernement avait fait respecter le droit de grève et la liberté du travail et qu'il avait maintenu l'ordre.

La Chambre, en votant l'affichage de ce discours, a donné son approbation à cette politique.

La Déclaration ministérielle lue au Parlement, place en tête du programme la question financière.

Les réformes sociales ne peuvent être entreprises sans péril, avec un budget en déficit.

Le premier devoir du Gouvernement est donc d'établir l'équilibre du budget ; il compte pour le remplir sur le concours de la Chambre. (Applaudissements.)

Il compte aussi sur elle pour réaliser les réformes sociales et rétablir l'harmonie entre le capital et le travail.

Tous les projets sociaux du gouvernement tendent à donner plus de bien-être aux ouvriers.

Ces projets sont complétés par les lois sur l'enseignement, qui tendent à développer l'instruction populaire.

On a reproché au programme du Gouvernement tantôt d'être trop étendu, tantôt d'être trop restreint et d'avoir omis, notamment, la question du rachat des chemins de fer et celle de la réforme électorale.

Sur le rachat, le Président du Conseil n'a rien à ajouter aux paroles de M. le Ministre de l'Intérieur. (Applaudissements.)

En ce qui touche la réforme électorale, le Gouvernement estime qu'il y a lieu, tout d'abord, de se préoccuper de la réforme administrative.

Le Gouvernement est disposé à examiner les questions qui ne sont pas comprises dans le programme ministériel.

Il n'abdiquera aucun de ses droits ; il accueillera toutes les solutions qui seront basées sur la raison et la justice. (Applaudissements.)

Il ne veut pas supprimer la société actuelle, ni la propriété individuelle. (Applaudissements.)

Il s'agit de savoir si la Chambre adopte ce programme d'union, de progrès et de justice, qui est celui du pays. (Applaudissements.)

Le Gouvernement ne veut pas d'une autorité précaire ; il fait appel au concours de la majorité républicaine et il espère que ce concours ne lui fera pas défaut. (Vifs applaudissements à gauche.)

La Chambre dira si elle est décidée à conduire avec nous la République vers l'idéal de justice et de progrès. Je lui demande de dire si nous avons sa confiance et si elle nous accordera le concours sur lequel nous comptons. (Applaudissements.)

DISCOURS DE DEVÈZE

DEVEZE reproche à M. Clémenceau ses attaques contre les socialistes. Le parti socialiste, dit-il, a observé partout la discipline républicaine. Les socialistes ne sont pas les criminels indisciplinés que vous avez dénoncés ; les socialistes ont soutenu le ministère Combes pendant que M. Clémenceau l'attaquait. Il n'y a pas eu de gouvernement plus populaire.

Vous n'êtes pas, vous, un gouvernement bien populaire.

Vous savez bien, messieurs les radicaux,